

## Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord

### Compte rendu de la rencontre

---

**Date :** Le mercredi 5 mai 2021

**Lieu :** Visioconférence

---

#### Présences :

Marc-Olivier Massé, CERMIM  
Véronique Deraspe, Société de conservation des îles  
Marie-Ève Giroux, Attention Fragiles  
Serge Bourgeois, MÎM  
Sony Cormier, CC des Îles-de-la-Madeleine  
Daniel Gaudet, SADC  
Jean-Michel Leblanc, Stratégie énergétique MIM  
Robert Mercier, Comité ZIP  
Samson Vayssières, Valeco  
Baptiste Lages, Valeco  
Gilbert Scantland, RIÉGÎM  
Hugo Bouchard, Plan A Capital  
Claude Richard, coordonnateur du Comité

#### Absence :

Michel Bonato, ATR  
Véronique Chiasson, Développement social  
Audrey Keating, CEDEC  
Jean-Étienne Solomon, MÎM

---

#### **1. Ouverture de la réunion**

La réunion débute à 9 h 00 HAA.

#### **2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

Les membres du comité adoptent l'ordre du jour tel que proposé.

#### **3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 10 décembre 2020 :**

Le compte rendu est jugé conforme aux discussions. Les suivis seront abordés dans l'ordre du jour de la présente réunion.

#### **4. État d'avancement du projet**

##### **4.1 La production**

Le parc éolien a été mis en opération commerciale le 29 décembre 2020. Au terme des quatre premiers mois d'opération, la production est bonne, les objectifs ont même été légèrement dépassés malgré les ajustements et les activités de rodage et de mise au point toujours nécessaires en début d'opération. Jusqu'à maintenant, on affiche un taux de production comparable à des installations en mer.

##### **4.2 Les aspects techniques**

Les travaux de mise en service se sont déroulés comme prévu pour un démarrage des activités de production commerciale le 29 décembre dernier. Depuis, Langford Électrique réalise les inspections hebdomadaires ainsi que diverses activités de maintenance sur place.

Une inspection plus détaillée a récemment été effectuée avec ENERCON au cours de laquelle on a pu identifier les éléments à suivre plus attentivement, ce qui implique que certains tests seront faits sur une base plus régulière. Des problèmes d'intégration de l'énergie à la centrale thermique ont été soulevés par HQD à cause de la grande variabilité de la production du parc qui ne compte que sur deux éoliennes pour amortir les hauts et les bas de la production. La mise en place éventuelle d'un système de stockage pourrait éventuellement pallier certains des problèmes identifiés.

##### **4.3 Les aspects environnementaux**

Les activités de suivi faunique et floristique se déroulent comme prévu selon un protocole validé par le ministère. Un calendrier d'observation des impacts du projet sur la mortalité de certaines espèces d'oiseaux et de chauvesouris entre les mois de mars et novembre a été établi sous la supervision d'Alain Richard d'Attention Fragiles.

Bruno Savary verra au suivi floristique prévu à raison d'une visite annuelle au cours des dix prochaines années. Ces visites doivent permettre un suivi rigoureux des différents enjeux en cours soit l'évolution du milieu dunaire et des milieux humides, incluant le développement du corème de Conrad et de diverses espèces envahissantes, notamment.

##### **4.4 Les travaux à venir**

Lors d'une inspection terrain, on a signalé que le réseau collecteur avait été déterré par l'action du vent. Des travaux de remblayage devront être effectués en vue de stabiliser le sable recouvrant le câble.

On réfléchit par ailleurs à une solution qui permettrait de réduire l'emprise des chemins d'accès au site sans toutefois empêcher la circulation des équipements lourds et hors dimension qui seraient requis si jamais des travaux l'exigeaient. Par exemple, on envisage de végétaliser une partie de la zone d'accès sans détruire le fond de route sachant qu'on pourrait tout de même rouler sur la partie végétalisée si des travaux devaient avoir lieu ultérieurement.

Il est également recommandé de réduire et sécuriser autant que possible l'accès général au site à l'aide de barrières et d'indications réservant la circulation sur les lieux aux seules personnes autorisées à cet effet.

Des démarches auprès de la Municipalité et du ministère des Transports sont en cours afin d'assurer une signalisation adéquate du site et de l'aire pédagogique sur la route 199.

## **5. Phase 2**

Parc éolien de la Dune-du-Nord a démarré des discussions avec Hydro-Québec en vue d'augmenter le nombre d'éoliennes sur le site de la Dune-du-Nord. Ces démarches s'inscrivent dans le processus de recherche de solution alternative pour la diminution de l'impact environnemental et financier de la centrale thermique. L'on examine divers scénarios qui seront éventuellement proposés à Hydro-Québec. Il est encore trop tôt pour déterminer le nombre et la puissance des éoliennes qui pourraient être érigées sur le site. Plusieurs facteurs doivent être pris en considération comme la capacité géophysique, les impacts sur l'environnement et la capacité d'intégration au réseau. Tous ces éléments devront être documentés avant qu'une proposition puisse être soumise.

## **6. Les préoccupations et les attentes du milieu :**

Aucun commentaire à cet effet n'a été enregistré depuis la dernière rencontre du comité.

## **7. Dossier de l'aire pédagogique**

On procédera à l'installation des panneaux dès que les travaux d'impression en cours seront terminés. L'aire pédagogique devrait être accessible au public à temps pour le début de la saison touristique.

## **8. Communication avec la communauté**

Un article paru récemment dans le magazine *Les Iles* permettait une appréciation de l'ensemble des réalisations du projet jusqu'à ce jour. En ce qui a trait à l'inauguration officielle du Parc, compte tenu de la situation actuelle, on reportera l'évènement au début de l'automne lorsque les mesures de sécurité liées à la pandémie devront vraisemblablement s'être atténuées.

## **9. Date et lieu de la prochaine rencontre**

On prévoit de tenir la prochaine réunion du comité vers la mi-juillet.

## **10. Clôture de la rencontre**

La rencontre prend fin à 11 h 00.